

Histoire

Écrit

Épreuve commune

Sujet : « *La question ouvrière aux États-Unis (1860-1953)* »

Pour la cinquième année consécutive, l'épreuve écrite d'histoire s'est déroulée dans le cadre de la Banque d'épreuves littéraires commune aux Écoles normales supérieures (de Paris, Lyon, Cachan), à l'École des chartes et à une vingtaine d'autres grandes écoles désireuses de sélectionner pour leur propre oral des candidats au niveau reconnu. Le jury, en partie remanié par rapport à l'année précédente, était constitué de 48 correcteurs agréés par l'ENS de la rue d'Ulm (22), l'ENS de Lyon (22) et l'École des chartes (4). Ils ont été répartis en 24 binômes ayant pour tâche d'assurer à chaque copie une correction fondée sur les recommandations précises données par les directions des trois écoles précitées. Il s'agissait d'harmoniser les moyennes et les écarts-types des différents groupes, tout en utilisant au mieux la totalité du spectre des 20 points.

Le nombre de candidats ayant composé s'est légèrement tassé, passant de 4 565 en 2013 à 4 538 en 2014, soit un fléchissement de 0,6%. La moyenne générale des notes a été de 9,92 (9,68 en 2013). Les notes inférieures ou égales à 5 ont représenté 14,9% du total des copies (12,9% en 2013), contre 33,6% pour celles allant de 6 à 9 inclus (40,3% en 2013), 30,3% pour celles entre 10 et 13,5 (25% en 2013) et 21,0% pour celles égales ou supérieures à 14 (21,4% en 2013), une petite majorité des candidats obtenant donc une note supérieure ou égale à 10. Ces chiffres montrent un étalement de la notation sur toute la gamme disponible, conformément aux vœux du jury, qui se vérifie dans la catégorie supérieure, où les notes entre 16 et 20 approchent 10% du total. Néanmoins, si la moyenne s'approche de 10 et si les candidats très faibles, ou ayant abandonné dès la première heure, restent très minoritaires, l'augmentation assez sensible, par rapport aux deux derniers concours, du nombre des copies notée entre 1 et 5 mérite de retenir l'attention autant que la progression d'ensemble des résultats.

Le sujet proposé pour la composition d'histoire portait sur l'ensemble de la période du programme d'écrit (« Les États-Unis d'Amérique, de Lincoln à Truman : politique et société »). Il permettait donc de distinguer des candidats ayant des connaissances à la fois larges et précises.

Le libellé du sujet invitait les candidats à définir les termes d'une question ouvrière propre aux États-Unis et d'en étudier l'évolution au cours d'une période d'un siècle qui a vu le passage d'une économie encore essentiellement agraire à une société industrielle complexe, dont résultent la généralisation du salariat (dans l'industrie notamment, mais aussi dans les services), une forte croissance numérique de la classe ouvrière, largement alimentée par l'immigration, et un développement urbain accéléré. Il convenait d'accorder toute sa place à ce contexte général et à la chronologie de son évolution, sans toutefois y noyer le cœur du sujet, ce qu'ont fait trop de copies à court de faits précis.

Ce sujet imposait d'abord de définir la catégorie des ouvriers. Trop de candidats ont semblé avoir du mal à identifier les deux notions essentielles auxquelles renvoie globalement ce terme : le travail manuel et le statut salarié. Peu d'entre eux ont signalé que les ouvriers agricoles entraient dans la définition, et qu'on les rencontrait notamment dans la personne de ceux des anciens esclaves qui n'avaient pas obtenu de terres et n'étaient pas devenus métayers après l'abolition, ainsi que dans celle des *farmers* chassés du Middle West par le *Dust Bowl*, devenus journaliers agricoles dans les camps de Californie, et sollicités par les syndicats ouvriers, à l'époque de la Grande Dépression. Les ouvriers de l'industrie constituaient toutefois le cœur du sujet, mais on doit regretter, là encore, la réduction trop fréquente de l'industrie aux grandes usines mécanisées et, plus généralement, une approche souvent peu curieuse de la dimension concrète du monde du travail.

La mention d'une « question ouvrière » engageait les candidats à mettre en évidence l'existence, la révélation, la reconnaissance d'un problème social spécifique à cette catégorie de travailleurs et comportant de multiples aspects : conditions de travail, conditions de vie, niveaux de rémunération, garantie d'emploi, reconnaissance de droits, notamment celui de réclamer des améliorations de sa condition, et de se mettre en grève et de s'organiser en syndicats pour faire entendre et aboutir ces revendications. Cette question ouvrière ne pouvait être abordée sans prendre en considération les mentalités, cultures et aspirations ouvrières, ainsi que les divisions de la classe ouvrière selon l'origine (Américains de naissance, migrants d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine ou du Canada, ancienne et « nouvelle immigration », Noirs du Sud venus travailler dans le Nord ou l'Ouest, Amérindiens, etc.), la religion, le niveau de qualification et l'accès à différents marchés du travail, plus ou moins ouverts, ainsi que le genre et l'âge, le travail des enfants résistant longtemps aux efforts pour l'abolir ou le règlementer. Si le débat historiographique autorisait une certaine latitude d'appréciation, par exemple sur la question de la concurrence entre conscience « ethnique » et conscience ouvrière, il convenait avant tout de poser les termes du débat et, bien entendu, de s'abstenir de céder sans nuance aux clichés sur l'individualisme des ouvriers américains, l'absence de conflits du travail (ils ont été au contraire très nombreux et souvent d'une grande violence au cours de la période) et la faiblesse du fait syndical.

L'introduction devait procéder à cette clarification du sujet afin d'orienter la réflexion sur des pistes pertinentes. En dépit du rappel annuel de la nécessité d'une telle clarification, beaucoup de copies ont commencé sur des bases floues, responsables d'oublis, de digressions inutiles et de hors-sujet. Trop d'introductions maladroites et laborieuses tentent de camoufler par des formules convenues le défaut de réflexion préalable du candidat et l'absence d'une problématique d'ensemble. La justification des articulations du plan, notamment des dates charnières dans les plans chronologiques, trop souvent négligée, constitue une des règles élémentaires de l'exercice. Les introductions ne doivent pas non plus s'éterniser, au risque d'épuiser prématurément le sujet et de se perdre en considérations plus ou moins superflues au lieu de le traiter.

En ce qui concerne la structure générale du devoir, les profondes évolutions ayant touché la période d'un siècle couverte par le sujet faisaient du plan chronologique la solution la plus simple et la plus prudente. Quelques candidats ont réussi à produire d'excellents devoirs selon un plan thématique, mais ils sont très minoritaires car il fallait beaucoup de maîtrise pour y parvenir sans écraser la perspective chronologique et en respectant le contexte de chaque période. Trois phases se dégageaient sans peine dans l'évolution de la question ouvrière :

Une première phase, celle de la naissance de la question ouvrière, s'étend de 1860 à la fin du *Gilded Age*. On pouvait lui donner pour terme l'accession à la présidence de Théodore Roosevelt (1901), point de départ de « l'ère progressiste » au niveau fédéral. De nombreux candidats ont choisi une date un peu plus précoce, et c'était tout à fait admissible à condition de l'expliquer, le progressisme s'étant manifesté dès les années 1890 au niveau des États et des municipalités. Le développement démographique et économique considérable de cette première période s'appuie sur une très forte immigration et sur l'essor de l'industrie, des chemins de fer et d'un capitalisme triomphant. En l'absence de toute législation protectrice, les ouvriers, femmes et enfants compris, connaissent alors pour la plupart des conditions de vie et de travail misérables, éprouvantes et dangereuses. Les premières grèves de masse se heurtent à une répression souvent féroce, les premières fédérations syndicales apparaissent, et des monographies locales ont montré, dès cette époque, l'émergence d'une conscience ouvrière transcendant les clivages « ethniques ». Cette période est caractérisée par une quasi-absence d'intervention des pouvoirs publics fédéraux, étatiques et municipaux, sur fond de darwinisme social et de libéralisme sans frein.

Une deuxième phase, allant de l'arrivée de Théodore Roosevelt à la présidence à 1929, est caractérisée à la fois par l'accentuation de l'essor économique et par les premières initiatives des pouvoirs publics en vue d'améliorer la condition ouvrière et de régler la question emblématique du travail des enfants. Une période d'expansion impressionnante précède l'entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale, marquée par l'apogée de l'immigration, l'essor de la machine-outil et la standardisation de la production. C'est l'époque du fordisme, formule industrielle et modèle social, mais aussi de la persistance d'une profonde misère ouvrière. L'État fédéral commence à s'immiscer dans la vie économique et sociale et la Première Guerre mondiale lui donne un rôle inédit à cet égard. L'après-guerre voit se lever un mouvement de rejet des « rouges » et de la « nouvelle immigration » qui jette la suspicion sur le mouvement ouvrier et débouche sur les lois des quotas et le ralentissement de la croissance de la population. Les années 1920, marquées par le retrait de l'État fédéral, sont néanmoins une période de prospérité inédite qui voit une frange des ouvriers, notamment ceux qui trouvent dans les grandes entreprises des opportunités d'ascension sociale, accéder à la société de consommation.

La troisième phase, qui s'ouvre avec la crise de 1929 et la Grande Dépression et couvre les présidences démocrates de Franklin Roosevelt et Harry Truman, est marquée par l'engagement du pouvoir fédéral dans la régulation de l'économie et des rapports sociaux. La violence de la crise joue le rôle d'un révélateur et impose une intervention massive de l'État, inédite en temps de paix, que l'entrée en guerre accentue encore. Dans cette redéfinition des rôles, le monde ouvrier bénéficie de mesures protectrices (grands travaux, encadrement de la production, sécurité sociale) et d'une pleine reconnaissance des droits et de la fonction des syndicats, qui connaissent un fort développement, mis en cause toutefois par le Congrès après la Deuxième Guerre mondiale, laquelle a contribué à relancer l'économie et l'emploi, stimuler l'emploi féminin et faire reculer les discriminations à l'embauche. Portés par la prospérité de l'après-guerre, les ouvriers américains atteignent un niveau de vie inédit au moment où le mouvement ouvrier est sous la pression d'une nouvelle *Red Scare* et expurgé de ses éléments suspects de communisme.

Ce découpage a été le plus fréquemment proposé par les candidats, mais les plans chronologiques mal équilibrés n'ont pas manqué. Toutefois, comme chaque année, le déséquilibre des copies tient plus souvent à une mauvaise gestion du temps qu'à des choix discutables de plan. Beaucoup de candidats, trop prolixes au début de leur travail, doivent terminer en catastrophe, expédiant la troisième partie et escamotant la conclusion. On doit rappeler une fois encore ici l'importance de la conclusion, qui doit, non pas résumer les points évoqués dans la copie, mais répondre à la problématique posée en début de devoir, et montrer la capacité du candidat à réfléchir et à tirer les leçons générales du sujet. Il est fortement recommandé de préparer cette conclusion au brouillon, conjointement avec l'introduction. Quant aux transitions entre parties et sous-parties, le jury met les candidats en garde contre la manie consistant à résumer systématiquement et lourdement ce qu'on vient de dire et ce qu'on va désormais exposer, qui rend la lecture indigeste et fait perdre un temps qui pourrait être mieux employé à développer des exemples, à préciser son propos ou à se relire.

Concernant le contenu de la composition, des faiblesses récurrentes doivent être relevées. Des lacunes de fond d'abord : outre la méconnaissance, déjà pointée, de la variété des formes d'industrie et donc de la diversité du monde ouvrier, beaucoup de copies ont donné l'impression d'une surprenante ignorance des formes de l'action ouvrière, au point parfois de confondre grève et manifestation. L'évocation de certains conflits majeurs aurait pu donner lieu à des descriptions plus précises, mettant en lumière leurs ressorts et leurs enjeux, ce qui aurait enrichi et nuancé le propos général. Quant aux syndicats, trop de copies peinent à fonder leur typologie sur des critères pertinents, comme le niveau de qualification de leurs adhérents, leurs options stratégiques et les formes d'action qu'ils privilégient, et leur appliquent des catégories d'analyse sommaires et discutables. Une partie non négligeable des candidats se contente d'ailleurs de connaître

le nom de deux ou trois fédérations syndicales. La dimension d'histoire urbaine du sujet n'a pas toujours été développée suffisamment. Enfin, le sens du sujet a été mal interprété par certains candidats qui l'ont réduit par exemple à une interrogation sur la présence ou non de la question ouvrière au premier plan des préoccupations des autorités et de l'opinion publique. Essayer de démontrer que les Américains ne s'intéressaient pas aux ouvriers ne constituait évidemment pas une réponse satisfaisante, et n'excusait en rien les lacunes des candidats qui s'y sont essayés.

Quant à la forme écrite, la dégradation progressive soulignée par les rapports précédents se confirme malheureusement : syntaxe approximative et orthographe très aléatoire, voire désastreuse, d'une partie des candidats, emploi largement répandu de formules standards, de jargon, voire d'un niveau de langage peu approprié à l'exercice. Il est nécessaire que les candidats soient conscients de la nécessité de maîtriser leur expression écrite et de l'adapter aux exigences du concours.

La composition d'histoire du concours 2014 a permis de vérifier la qualité de la préparation d'un nombre appréciable de candidats et de distinguer d'excellentes copies. Des marges d'amélioration des performances globales existent certainement, et le jury suggère, dans ce but, de mettre l'accent, lors de la préparation, sur la méthode d'exposition autant que sur l'acquisition de connaissances.